

## MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ACR

### LA DIRECTION AFFICHE SA VOLONTE !



Sous couvert d'améliorer l'accessibilité de l'ACR et de répondre aux aspirations individuelles de quelques Agents, la direction proposait une modification des horaires de travail et une diminution du nombre d'Agents en 3/8 (passage de 11 Agents à 9 Agents).

Cette modification devait se faire dans le cadre d'une expérimentation pour, soit disant, répondre à ces deux objectifs.

Mais l'ambition de la direction est tout autre !

Elle veut avoir le beurre, l'argent du beurre plus la crème !!

La direction veut tout simplement entériner un fonctionnement à 9 Agents de quart et ainsi récupérer 2 Chargé de Conduite en journée pour faire face au manque d'accessibilité de l'ACR en journée et pour pallier à l'accroissement d'activités qui va découler des orientations stratégiques et financières actées au dernier CCE d'ERDF.

En dégradant les conditions de travail des Agents de quart et en baissant la masse salariale de l'ACR, la direction entend régler ses problèmes.

La CGT avait formulé une proposition : passage de 11 à 10 Agents de quart à 32h payées 35 et publication de 2 postes supplémentaires de chargé de conduite en journée.

**Cette proposition a été rejetée en bloc.**

**Pour la CGT, cela n'est pas acceptable !**

**Pour autant, la direction veut passer en force son projet.**

La CGT va tout mettre en œuvre pour contrer ce projet néfaste et appel le Personnel de l'ACR à réclamer les effectifs supplémentaires pour à la fois maintenir un tour de quart à 11 Agents et faire face à l'accroissement d'activités qui va arriver.